

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze octobre à vingt heures, le conseil municipal de St Léonard en Beauce, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en mairie de St Léonard, sous la présidence de Monsieur Yves Chantereau.

Étaient présents (8) : CHANTEREAU Yves, GAULT Olivier, LETOURNEUX Ingrid, MÉRIGOT Isabelle, LESAGE Benoit, LESIEUX Laure, SANCHEZ Véronique, LANDAS Michel

Absents excusés (6) : BOUTEILLER Mike, SALVAT-MARTINEAU Martine, LÉGER Nicolas, REY Jean-Philippe, DURAN David, BLANVILLAIN Thierry

Secrétaire de séance : LETOURNEUX Ingrid

➤ **Compte-rendu du conseil municipal du 16 septembre 2025**

Le conseil municipal a approuvé le compte-rendu de la séance du 16 septembre 2025.

➤ **Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024**

Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024.

➤ **Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024**

Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024.

➤ **Tarif unique 2026 parution encart publicitaire bulletin communal et site internet**

Le conseil municipal a fixé, à l'unanimité, le tarif de la parution d'un encart publicitaire dans le bulletin communal et sur le site internet à 30 euros pour l'année 2026.

➤ **Redevance et droits de passage dus par opérateurs de communication électroniques pour l'occupation du domaine public – ORANGE – Redevance 2025**

Le conseil municipal a validé, à l'unanimité, l'émission d'un titre de recette s'élevant à 1 194,96 € arrondi à 1 195 € pour l'année 2025 ; selon l'article L.2322-4 du Code Général de la propriété des personnes publiques à Orange.

➤ **Personnel - Attribution de chèques cadeaux aux agents communaux**

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, les articles suivants :

Article 1 : La commune de St Léonard en Beauce attribue des chèques cadeaux aux agents suivants : titulaires, stagiaires, contractuels (CDI, CDD) dès lors que le contrat soit égal ou supérieur à six mois de présence dans la collectivité au 25 décembre.

Article 2 : La commune de St Léonard en Beauce attribue des chèques cadeaux aux enfants des agents communaux répondant aux critères de l'article 1, jusqu'à leur 16^{ème} année.

Article 3 : Ces chèques cadeaux sont attribués à l'occasion de la fête de Noël aux agents communaux avec prise en considération de la situation sociale, économique et familiale de chaque agent.

Article 4 : Ces chèques cadeaux seront distribués aux agents courant novembre pour les achats de Noël. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'alimentation non festive, l'essence, le tabac, les débits de boissons, les jeux de hasard.

Article 5 : Les crédits prévus à cet effet s'élevant à 430 euros seront inscrits au budget chapitre 012 article 648 auxquels s'ajouteront les frais de prestation/expédition à prévoir au budget chapitre 012 article 626.

➤ **Comité National d'Action Sociale**

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas adhérer au CNAS pour les agents de la commune de St Léonard en Beauce.

➤ **Investissements 2026**

Une Commission Travaux se tiendra le mardi 21 octobre 2025 au cours de laquelle seront définis les investissements à prévoir pour 2026.

➤ **Questions diverses**

- Réunion CCBVL Scolaire - M. Grégory DURAND – 14/10/2025 :
- Commune de Marchenoir – Réunion avec les associations des 3 communes
- Réunion ruissellement Maves Champs Noir
- Electric 55 Charging
- Cérémonie du 11 novembre 2025
- Téléthon 2026
- Repas de fin d'année
- Vœux du Maire 2026
- Demande écrite d'un conseiller municipal de fixer le prochain conseil un vendredi soir ou un samedi matin. L'assemblée répond par l'affirmative.
- Atelier PIVEA (travailleurs handicapés)
- Chauffage bibliothèque
- Courrier remis à des administrés pour régularisation de travaux
- Problème de voisinage au Ramage – Taille de haie
- 800^{ème} pèlerinage de St Léonard
- Application TRELLO

Le prochain conseil municipal est fixé au **vendredi 21 novembre 2025 à 20h**
